



Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas
par les représentations suisses à
l'étranger

Troisième trimestre 2018

3003 Berne-Wabern, 13 décembre 2018

Table des matières

Table des matières	2
L'essentiel en bref	3
Brève analyse des évolutions actuelles	3
0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger	3
0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)	3
0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)	4
0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)	5
0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)	6
0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)	6
0.6 Visas humanitaires (cf. 4.1 - 4.4)	6
Statistiques Monitoring des visas	7
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés	7
1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2018, par types de visa	7
1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2016 au 2018	7
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux troisièmes trimestres 2018 et 2017	8
1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2016 à 2018	8
1.5 Demandes de visa aux troisièmes trimestres 2018 et 2017 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs	9
1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2016 à 2018	10
2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne	11
2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2017 et 2018	11
2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux troisièmes trimestres 2018 et 2017	11
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux troisièmes trimestres 2018 et 2017	12
3 Buts du séjour	13
3.1 Évolutions des dix buts de séjour possibles, années 2018 et 2017	13
3.2 Proportion des différents buts de séjour possibles : évolution pour 2018	13
3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au troisième trimestre 2018, ventilés par but de séjour	14
4 Visas humanitaires	15
4.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2017 et 2018	15
4.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2018, par catégorie	16
4.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales représentations	16
4.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales nationalités	16
Impressum	17

L'essentiel en bref

Période	Demandes Total	Demandes Évolution	Demandes Schengen Total	Demandes Schengen Évolution	Demandes Schengen refusées	Demandes Schengen Taux de refus
3/2016	141'116		120'362		8'897	7.4%
3/2017	162'150	+21'034 (+14.9%)	141'175	+20'813 (+17.3%)	11'013	7.8%
3/2018	176'237	+14'087 (+8.7%)	154'778	+13'603 (+9.6%)	12'215	7.9%

Aperçu de l'évolution

- Le nombre de demandes de visa a considérablement augmenté par rapport au même trimestre de l'année précédente (+14 087 demandes, +8,7 %).
- La moitié des demandes (50,5 % ou 89 011 demandes) ont été déposées par des ressortissants indiens, chinois et thaïlandais.
- Au troisième trimestre 2018, les représentations suisses dans le monde ont délivré plus de 93 000 visas Schengen pour des voyages ayant pour but le *tourisme*, soit 13 394 de plus que pour la même période l'an dernier.
- La Suisse travaille désormais avec un prestataire de services externe à Singapour, au Kosovo et en Iran.

Brève analyse des évolutions actuelles

0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)

- Par rapport au même trimestre de l'année précédente, on constate une augmentation considérable du nombre de demandes de visa Schengen (+13 603 demandes, 9,6 %). L'augmentation du nombre de visas nationaux, par contre, est minime (+484 visas délivrés, +2,3 %).
- Toujours par rapport au même trimestre de l'année précédente, les ressortissants indiens, chinois et thaïlandais ont déposés 13 423 demandes du plus pour des visas Schengen de *tourisme*. Pour le seul mois de juillet, ce sont 7347 demandes supplémentaires de visa Schengen de *tourisme* qui ont été enregistrées, émanant principalement de ressortissants indiens (+5708 demandes).
- Le nombre de visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL) délivrés a beaucoup augmenté par rapport à l'année précédente (+813 demandes, +14 %). Cette augmentation est due principalement à la forte hausse des demandes déposées par des ressortissants kosovars (+1113 demandes, +24,3 %). Comme tous les États Schengen ne reconnaissent pas le Kosovo en tant qu'État indépendant, les ressortissants de ce pays reçoivent des VTL.
- Les demandes ont légèrement augmenté pour l'Arabie saoudite (+699 demandes), le Sri Lanka (+444 demandes) et les Philippines (+356 demandes).

- Le nombre de demandes de visa est en revanche en recul pour les ressortissants iraniens (-1630 demandes), russes (-858 demandes) et turcs (-313 demandes). Une des explications pourrait être l'affaiblissement de la devise de chacun de ces trois pays au cours des derniers mois.
- Le nombre de visas refusés a augmenté en chiffre absolu par rapport au même trimestre de l'année précédente (+1202 refus), mais le taux de refus n'augmente que très légèrement à 7,9 % (3^e trimestre 2017 : 7,8 %).
- Le nombre de refus a augmenté le plus fortement (> +100) pour les ressortissants indiens (+582 refus, +29,6 %), iraniens (+364 refus, +123,4 %), algériens (+139 refus, +43,7 %) et ghanéens (+124 refus, +33,2 %). En chiffres absolus, le plus grand nombre de refus concernent des ressortissants de l'Inde et du Kosovo : à eux deux, ces pays cumulent plus de 30 % du total des visas refusés (3896 refus, 31,9 %).

0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)

- Pour la huitième fois de suite, les ressortissants **indiens** ont déposé considérablement plus de demandes de visa qu'au cours du même trimestre de l'année précédente (+7507 demandes, +19,2 %). Cette augmentation est principalement due aux demandes supplémentaires de visas de *tourisme*. Au troisième trimestre, plus de quatre demandes sur cinq de visa Schengen concernait un voyage *touristique* (82,7 %, 3^e trimestre 2017 : 78,6 %). Le bilan positif d'un grand voyageur indien lors d'une conférence à l'Ambassade suisse illustre cette évolution : « *Summer 2018 has been a great season...* »
Le nombre élevé de demandes de visa pour des voyages dits de motivation (*incentive travel*) – avec une proportion remarquable d'environ 12 % du total des demandes de visas Schengen au 3^e trimestre 2018 – contribue de manière significative à cette croissance. Il s'agit de voyages que des entreprises organisent pour certains employés ou partenaires commerciaux à des fins de récompense ou de motivation. La statistique des hébergements de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montre pour la même période (juillet à septembre 2018) une évolution comparable, mais moins marquée, par rapport à la même période de l'an dernier : +16 278 nuitées, +7,3 %.
L'augmentation du nombre de demandes entraîne une augmentation du nombre de visas refusés (+582 refus). Avec une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'an dernier, le taux atteint 5,7 % (3^e trimestre 2017 : 5,3 %).
- On enregistre une augmentation sensible des demandes déposées par des ressortissants **chinois** par rapport à l'année dernière (+2959 demandes, +9,4 %). Cette augmentation concerne principalement les demandes de visas Schengen pour des voyages à but *touristique* (+3551 demandes, +16,7 %). L'OFS constate une évolution similaire : le nombre de nuitées d'hôtes chinois a ainsi augmenté de 48 161, soit 10,2 points de pourcentage. En revanche, le nombre de demandes pour des visas ayant pour but les *affaires* diminue (-877 demandes, -14,8 %).
- Proportionnellement, c'est pour les ressortissants **thaïlandais** que l'augmentation du nombre de visas par rapport à la même période de l'année précédente est la plus importante (+2141 demandes, +23,1 %). Ce sont principalement les demandes de visa de tourisme qui sont en hausse (+2116 demandes, +28,9 %). Les chiffres de l'OFS vont dans le même sens, mais de manière moins marquée : +3944 nuitées, +8,9 %. On notera que pas moins de 97 % des demandes de visa de ressortissants thaïlandais sont déposées en

Thaïlande même. Seule l'Arabie saoudite affiche un taux plus élevé de *demandes déposées dans le pays même* (97,4 %).

En chiffres absolus, le nombre de visas refusés est en très léger recul (-15 refus, -4,6 %). Par rapport à l'année précédente, le total des demandes a augmenté de manière disproportionnée ; cela se traduit néanmoins par un recul des visas refusés de 0,9 point de pourcentage pour un taux qui s'établit désormais à 2,8 % (3^e trimestre 2017 : 3,7 %).

- Après une baisse minime des demandes le trimestre dernier (2^e trimestre 2018 : -85 demandes, -0,9 %), on enregistre à nouveau une augmentation du nombre de demandes déposées par des ressortissants **kosovars** (+1050 demandes, +13,2 %). Par rapport à l'an dernier, il y a une hausse considérable de demandes de visa pour des *visites à des amis ou des parents* (+761 demandes, +15,9 %) et de visa pour *affaires* (+170 demandes, +31,1 %). Le nombre de visas Schengen délivrés pour lesquels la Suisse a traité les demandes à Pristina (Kosovo) en représentation¹ d'autres États Schengen a augmenté par rapport à l'année précédente (+337 demandes de visas Schengen, +18,6 %). Au troisième trimestre 2018, la Suisse a réceptionné et traité un total de 2124 demandes de visas Schengen pour les pays suivants : France (781 demandes), Autriche (670 demandes), Belgique (351 demandes), Pays-Bas (218 demandes), Luxembourg (100 demandes), Principauté de Liechtenstein (4 demandes).

Le nombre de visas refusés a en revanche diminué (-108 refus). Le taux de refus recule ainsi à 19,6 % (3^e trimestre 2017 : 24,5 %), mais reste néanmoins l'un des plus élevés.

- Le nombre de demandes déposées par des ressortissants **iraniens** diminue pour la deuxième fois consécutive (-1630 demandes, -26,1 %). Ce recul est le plus marqué parmi les dix principaux pays tant en chiffres absolus qu'en pourcentage. L'évolution peut s'expliquer par les difficultés politiques et économiques que traverse l'Iran. Depuis la réintroduction du premier volet des sanctions américaines, le rial iranien a dévissé et beaucoup d'Iraniens n'ont plus les moyens de voyager en Occident. Les demandes de visa à des fins *touristiques* s'est dès lors effondré en août (-897 demandes, -53,7 %) et en septembre (-526 demandes, -61,5 %).

En parallèle, le nombre de visas refusés augmente nettement (+364 refus, +123,4 %). Le taux de refus se situe désormais à 15,3 % (3^e trimestre 2017 : 5 %).

0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

Actuellement, la Suisse collabore avec des prestataires de services externes dans 26 pays. Durant la période sous revue, les trois sites suivants sont venus s'ajouter à la liste : Singapour (Singapour) depuis le 20.8.2018, ainsi que Pristina (Kosovo) et Téhéran (Iran) depuis le 1.9.2018. Les demandes de visa Schengen peuvent être déposés dans 66 centres (Visa Acceptance Centers). Sur l'ensemble des demandes de visa Schengen remises auprès d'une représentation suisse, 78,5 % sont passées par un prestataire de services externe, ce qui représente 3,3 points de pourcentage de plus que pour le même trimestre de l'année précédente. Cette nouvelle augmentation du nombre de demandes déposées via un prestataire externe est due avant tout aux représentations en Inde (New Delhi), en Chine (Pékin, Shanghai et Guangzhou), en Thaïlande (Bangkok) et dans les Émirats arabes unis ÉAU (Abou Dabi, +11 706 demandes, +16,4 %).

¹ Conformément à l'art. 8 du code des visas, tout État Schengen a la possibilité de représenter un autre État membre pour le traitement de demandes de visas ou de se faire représenter par un autre État.

0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Actuellement, 34 représentations suisses à l'étranger sur 90 offrent la possibilité de remplir et de transmettre une demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch). Durant la période sous revue, Singapour (Singapour) et Pristina (Kosovo) ont cessé de proposer ce service vu que les représentations suisses dans ces deux villes ont commencé à collaborer avec un prestataire externe.

Au total 13 472 demandes de visa Schengen ont été saisies en ligne, soit 48,9 % ou 4427 de plus qu'au 3^e trimestre 2017 (9045 demandes). Près d'un tiers des demandes en ligne (31,1 %, soit 4194 demandes) ont été traitées par la représentation à Pristina (Kosovo). Certaines représentations ont traité un nombre considérablement plus élevé (> +200) de demandes en lignes : San Francisco (États-Unis), Katmandou (Népal), Bichkek (Kirghizistan) et Nairobi (Kenya).

0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, 13 394 visas Schengen supplémentaires (+16,7 %) ont été délivrés à des fins *touristiques* et 1111 visas supplémentaires (+5,6 %) pour des *visites à des amis ou des parents*. Pour le seul mois de juillet, des ressortissants indiens, chinois, saoudiens et thaïlandais ont déposé 32 557 demandes pour des visas *touristiques* Schengen, soit 8124 ou 33,2 % de plus que pour la même période de 2017.

0.6 Visas humanitaires (cf. 4.1 - 4.4)

Le nombre de visas humanitaires délivrés atteint 112, soit huit de plus (+7,7 %) qu'au même trimestre de l'année précédente. Sur ces visas, 55 relèvent de la catégorie *raisons humanitaires*² et 57 de la catégorie *directive SEM du 25.2.2014*.

Près de deux cinquièmes des visas humanitaires (41,1 % ou 46 visas) ont été délivrés à des ressortissants syriens au titre de la *directive SEM du 25.2.2014*. En d'autres termes, chacune de ces personnes a pu prouver de manière crédible que sa vie ou son intégrité physique était directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance. Les onze autres visas de la catégorie *directive SEM du 25.2.2014* ont été délivrés à des ressortissants érythréens, turcs, kosovars, saoudiens, ou à des apatrides. Tous les visas humanitaires accordés en lien avec le conflit en Syrie ont été traités dans les représentations à Istanbul (Turquie) et Beyrouth (Liban).

Au troisième trimestre 2018, des demandeurs de 21 pays ont reçu un visa relevant de la catégorie *raisons humanitaires*. Plus de la moitié (50,9 %) de ces visas ont été établis sur la base d'une révocation temporaire d'une interdiction d'entrée. Sur un total de 28 visas, 21 ont été délivrés à des ressortissants kosovars.

² Les catégories *raisons humanitaires* et *directive SEM du 25.2.2014* sont présentées au chap. 4, p. 15.

Statistiques Monitoring des visas

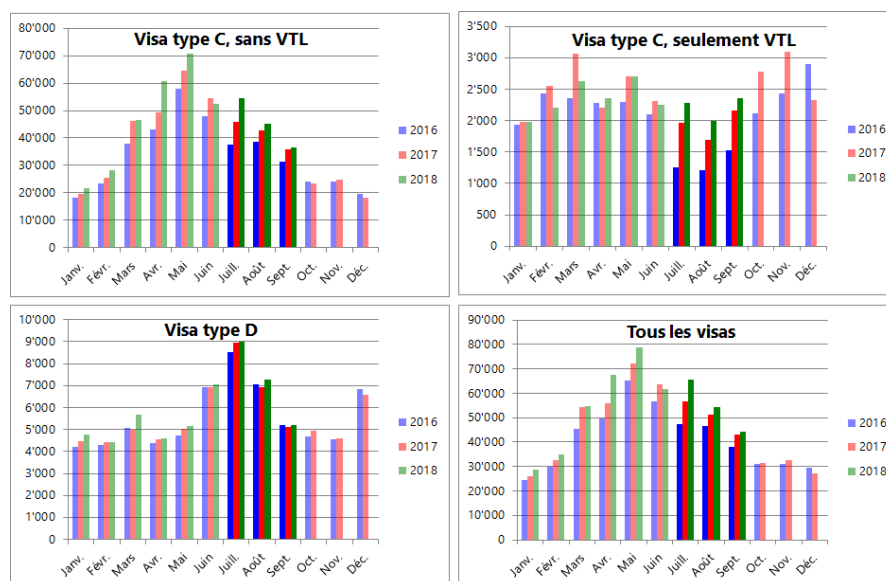
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2018, par types de visa

Période	Demandes Total	Demandes dél.	Schengen A + C dél.	Schengen VTL dél.	Schengen refusé Total	Schengen refusé Taux	National D dél.
Janv. 18	31'065	28'586	21'844	1'979	2'479	9.4%	4'763
Févr. 18	37'576	34'857	28'232	2'204	2'719	8.2%	4'421
Mars 18	58'548	54'847	46'539	2'629	3'701	7.0%	5'679
Avr. 18	71'164	67'578	60'615	2'350	3'586	5.4%	4'613
Mai 18	83'390	78'643	70'798	2'701	4'747	6.1%	5'144
Juin 18	66'098	61'603	52'312	2'256	4'495	7.6%	7'035
Juill. 18	70'379	65'620	54'356	2'284	4'759	7.8%	8'980
Août 18	58'372	54'259	45'008	1'990	4'113	8.0%	7'261
Sept. 18	47'486	44'143	36'563	2'362	3'343	7.9%	5'218
Oct. 18							
Nov. 18							
Déc. 18							
3/2018	176'237	164'022	135'927	6'636	12'215	7.9%	21'459
3/2017	162'150	151'137	124'339	5'823	11'013	7.8%	20'975
Différ.	+14'087	+12'885	+11'588	+813	+1'202	+0.1%	+484

Légende : **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **Dem.** : Demandes (Schengen et nationales) ; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2016 au 2018

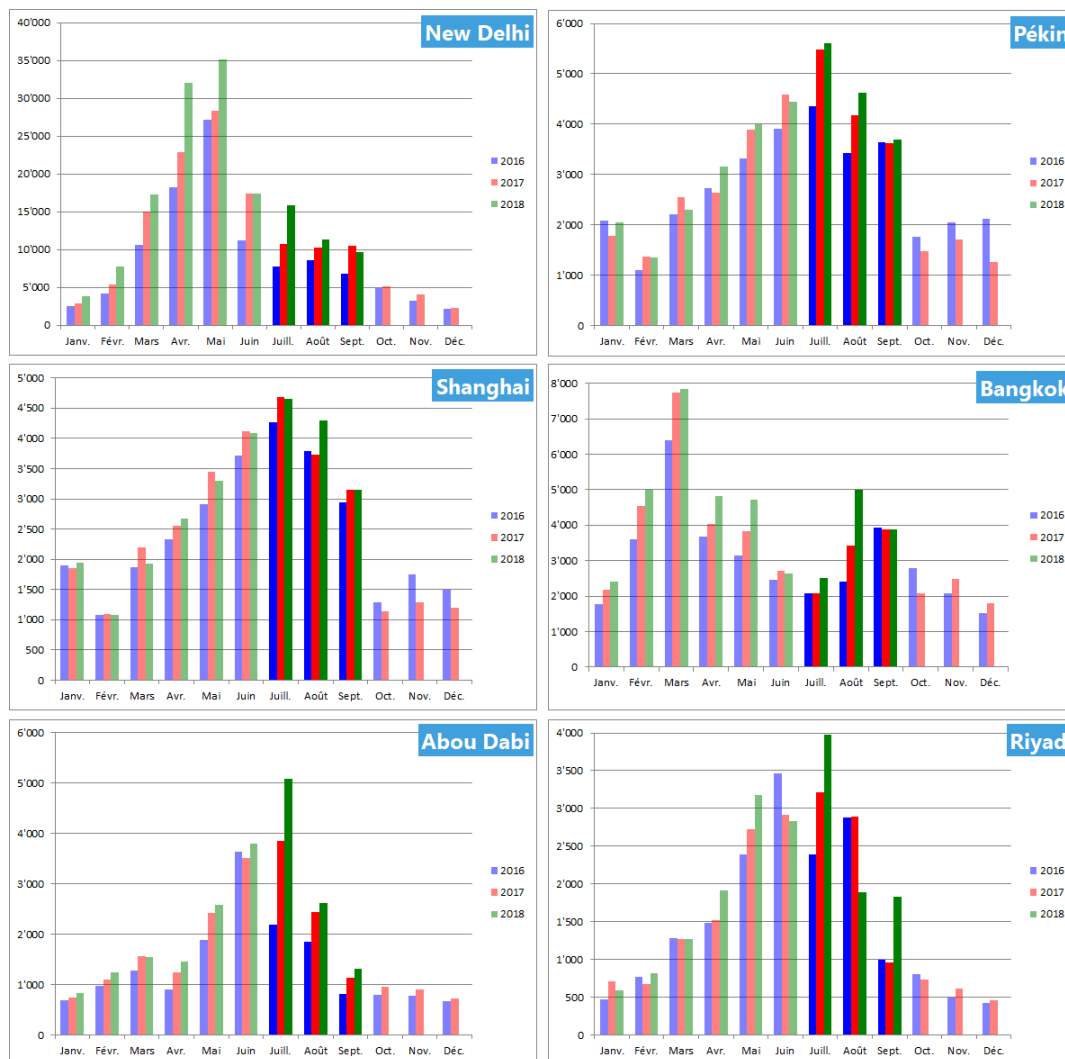


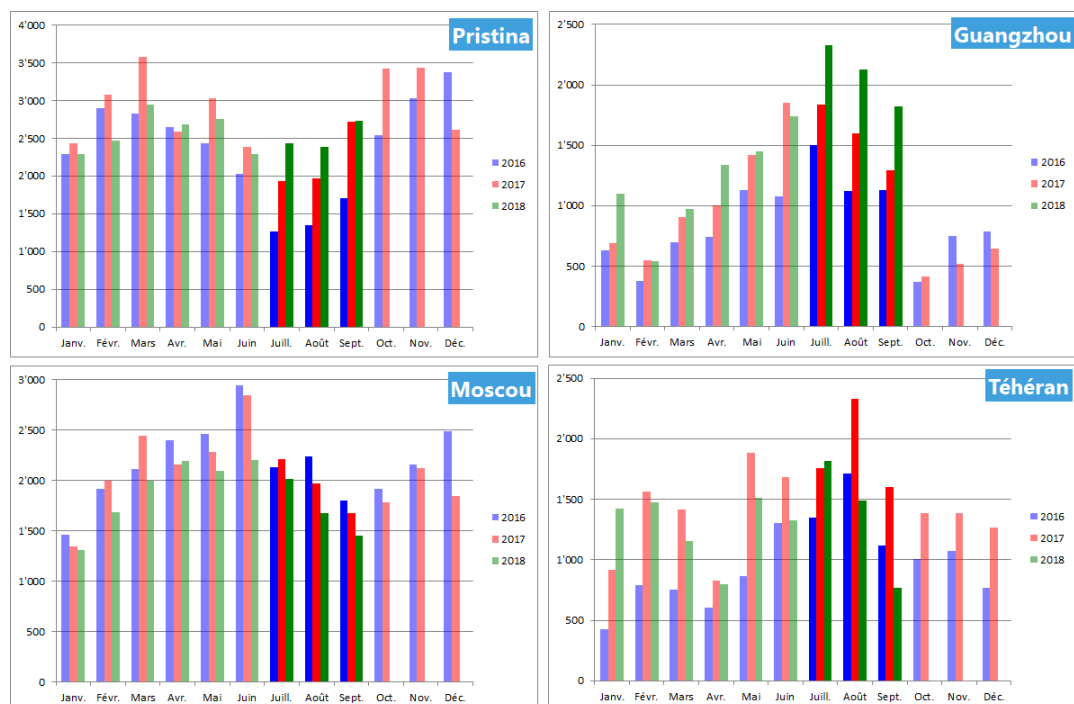
Indication : Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux troisièmes trimestres 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen		National D Dem.	Dem. Total	Dem. dél.	Dem. ref.	3/2017 Dem.	3/2017 Position	Évolut.
		A + C Dem.	VTL Dem.							
1	New Delhi, Inde	36'088	36	719	36'843	34'570	2'273	31'530	1 (+/-0)	+16.9%
2	Pékin, Chine	13'182	2	741	13'925	13'728	197	13'275	2 (+/-0)	+4.9%
3	Shanghai, Chine	11'643	2	458	12'103	12'054	49	11'550	3 (+/-0)	+4.8%
4	Bangkok, Thaïlande	11'114	0	287	11'401	11'085	316	9'357	4 (+/-0)	+21.8%
5	Abou Dabi, EAU	8'857	87	91	9'035	8'056	979	7'432	5 (+/-0)	+21.6%
6	Riyad, Arabie saoudite	7'357	273	69	7'699	7'485	214	7'055	6 (+/-0)	+9.1%
7	Pristina, Kosovo	1'142	5'635	767	7'544	6'266	1'278	6'618	7 (+/-0)	+14.0%
8	Guangzhou, Chine	6'073	0	201	6'274	6'178	96	4'731	10 (+2)	+32.6%
9	Moscou, Russie	4'476	19	646	5'141	5'082	59	5'863	8 (-1)	-12.3%
10	Téhéran, Iran	3'870	20	188	4'078	3'525	553	5'685	9 (-1)	-28.3%

1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2016 à 2018

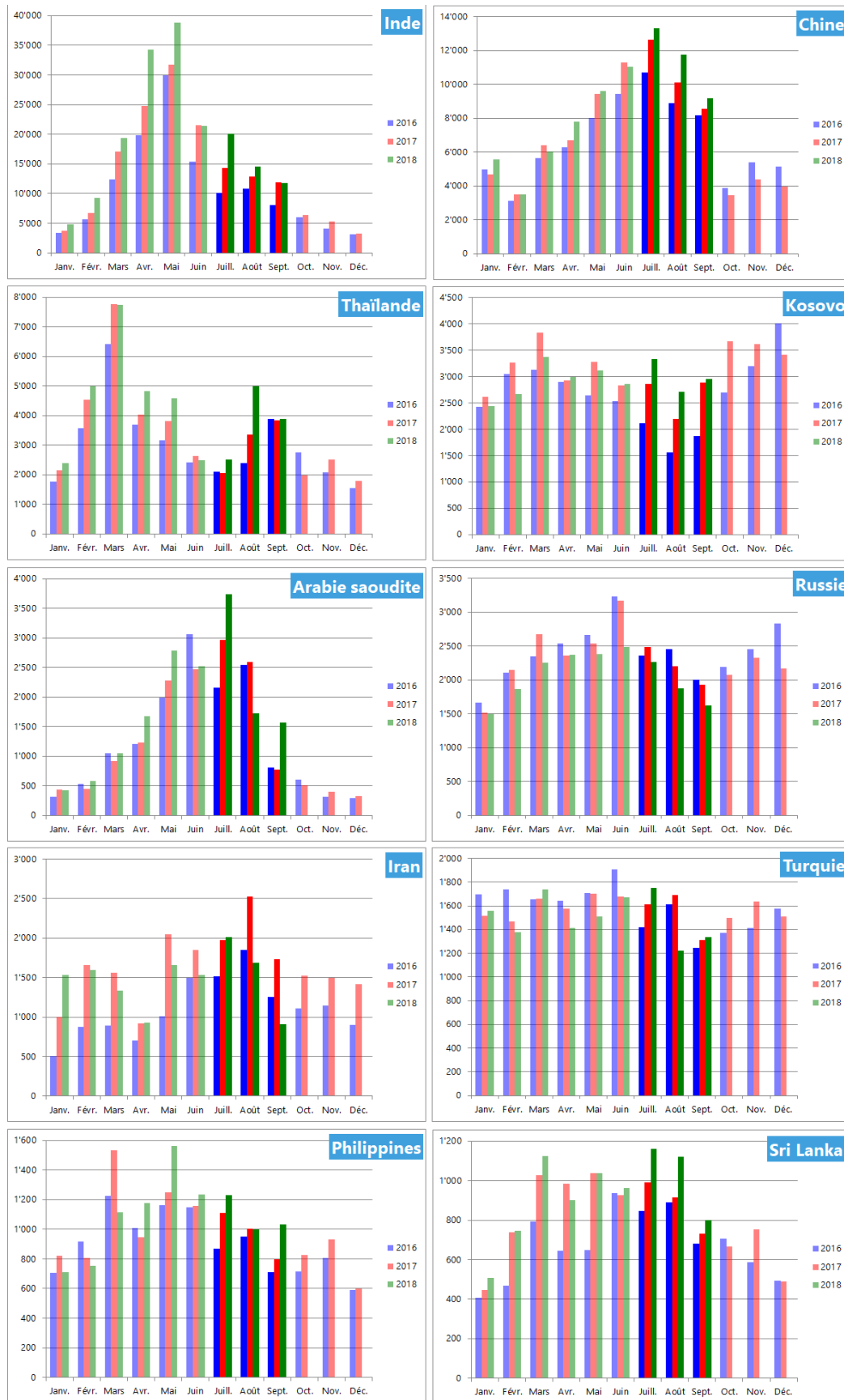




1.5 Demandes de visa aux troisièmes trimestres 2018 et 2017 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

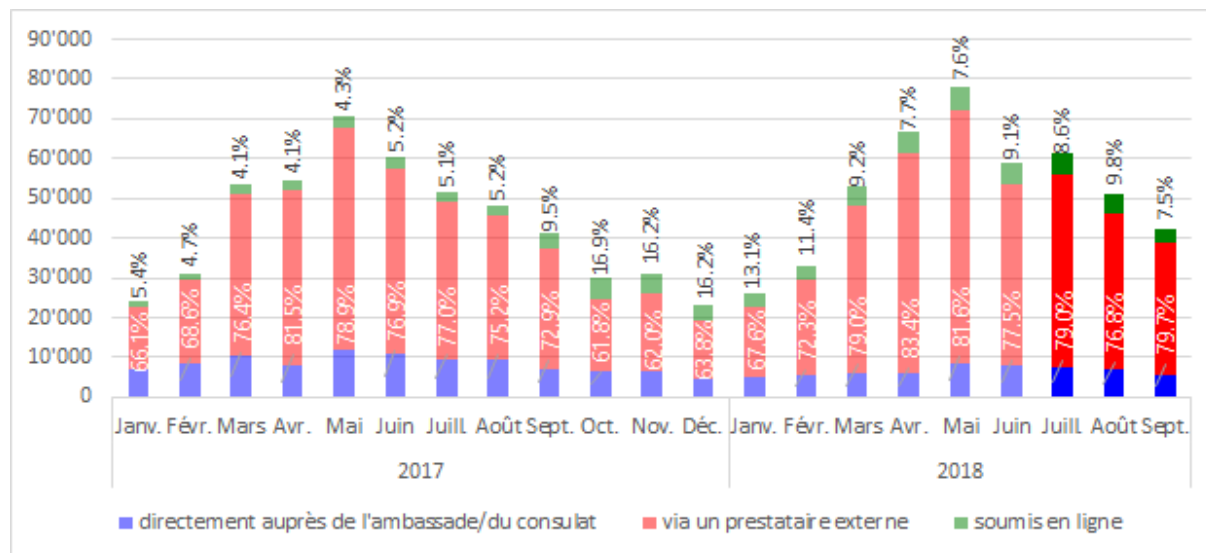
Nr.	Nation	Schengen	Schengen	National	Dem.	Dem.	Dem.	Dem. faite	3/2017	3/2017	Évolut.
		A + C	VTL								
		Dem.	Dem.	Dem.				pays			
1	Inde	44'921	12	1'626	46'559	44'008	2'551	78.9%	39'052	1 (+/-0)	+19.2%
2	Chine	32'335	25	1'927	34'287	33'921	366	94.5%	31'328	2 (+/-0)	+9.4%
3	Thaïlande	11'045	1	350	11'396	11'082	314	97.0%	9'255	3 (+/-0)	+23.1%
4	Kosovo	1'182	5'686	2'142	9'010	7'665	1'345	81.1%	7'960	4 (+/-0)	+13.2%
5	Arabie saoudite	6'694	267	70	7'031	6'971	60	97.4%	6'332	6 (+1)	+11.0%
6	Russie	4'664	34	1'066	5'764	5'711	53	86.2%	6'622	5 (-1)	-13.0%
7	Iran	4'280	31	295	4'606	3'947	659	88.0%	6'236	7 (+/-0)	-26.1%
8	Turquie	3'162	10	1'135	4'307	4'062	245	80.8%	4'620	8 (+/-0)	-6.8%
9	Philippines	2'999	2	262	3'263	2'958	305	56.1%	2'907	9 (+/-0)	+12.2%
10	Sri Lanka	2'759	85	238	3'082	2'501	581	79.3%	2'638	11 (+1)	+16.8%

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2016 à 2018



2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2017 et 2018



2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux troisièmes trimestres 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen Total	Schengen Outsourcing	Schengen Pourcentage	3/2017 Outsourcing	3/2017 Position	Évolut.
1	New Delhi, Inde	36'124	35'903	99.4%	30'157	1 (+/-0)	+19.1%
2	Pékin, Chine	13'184	11'468	87.0%	11'027	2 (+/-0)	+4.0%
3	Shanghai, Chine	11'645	11'075	95.1%	10'373	3 (+/-0)	+6.8%
4	Bangkok, Thaïlande	11'114	10'541	94.8%	8'368	4 (+/-0)	+26.0%
5	Abou Dabi, EAU	8'944	8'928	99.8%	7'331	5 (+/-0)	+21.8%
6	Riyad, Arabie saoudite	7'630	7'408	97.1%	6'745	6 (+/-0)	+9.8%
7	Guangzhou, Chine	6'073	5'871	96.7%	4'346	8 (+1)	+35.1%
8	Moscou, Russie	4'495	3'850	85.7%	4'566	7 (-1)	-15.7%
9	Doha, Qatar	3'151	3'146	99.8%	2'914	10 (+1)	+8.0%
10	Istanbul, Turquie	3'167	2'980	94.1%	3'361	9 (-1)	-11.3%

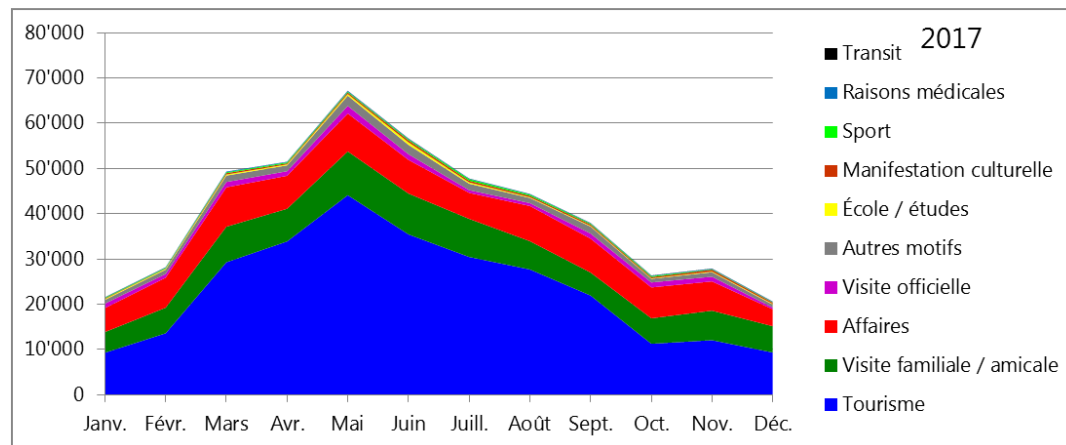
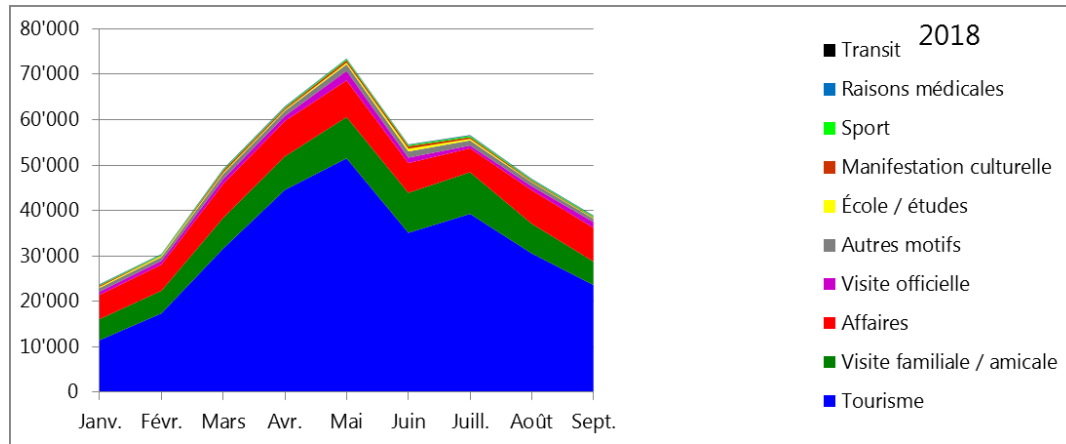
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux troisièmes trimestres 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen	Schengen	Schengen	3/2017	3/2017	Évolut.
		Total	en ligne	Pourcentage	en ligne	Position	
1	Pristina, Kosovo	6'777	4'194	61.9%	1'749	1 (+/-0)	+139.8%
2	San Francisco, États-Unis	1'070	995	93.0%	446	7 (+5)	+123.1%
3	Katmandou, Népal	1'014	754	74.4%	362	10 (+7)	+108.3%
4	Bichkek, Kirghizistan	1'209	738	61.0%	518	4 (+/-0)	+42.5%
5	Nairobi, Kenya	878	710	80.9%	502	5 (+/-0)	+41.4%
6	Amman, Jordanie	621	603	97.1%	728	2 (-4)	-17.2%
7	New York, États-Unis	962	571	59.4%	409	8 (+1)	+39.6%
8	Vancouver, Canada	511	485	94.9%	406	9 (+1)	+19.5%
9	Quito, Équateur	398	393	98.7%	463	6 (-3)	-15.1%
10	Singapour, Singapour	891	322	36.1%	528	3 (-7)	-39.0%

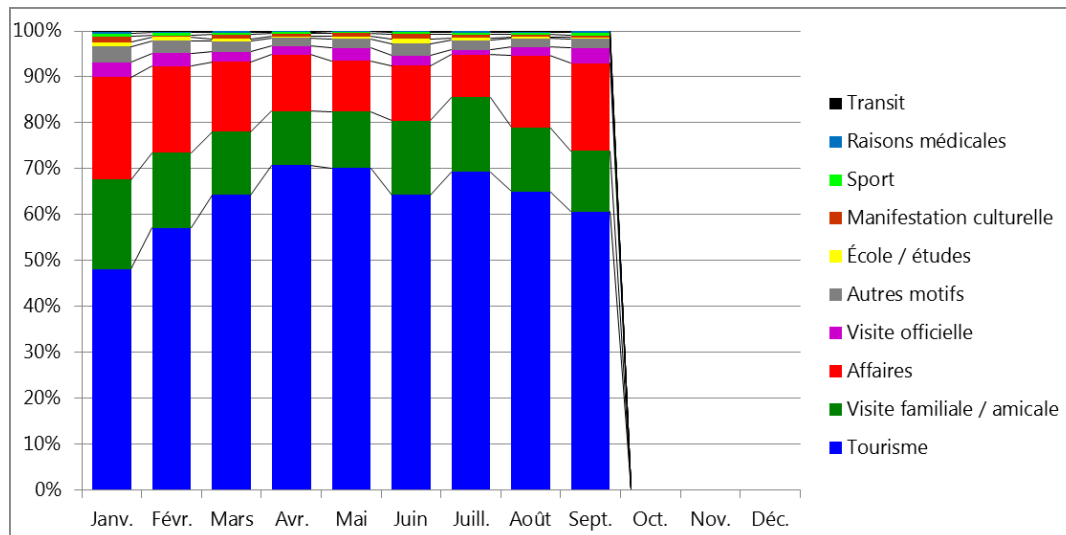
Indication : Certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (site internet <http://www.swiss-visa.ch/>). Même lorsque le formulaire de demande est rempli et transmis en ligne, le demandeur de visa doit se présenter personnellement auprès de la représentation suisse à l'étranger afin de faire enregistrer ses données biométriques. Une comparution n'est cependant pas nécessaire lorsque les données biométriques du demandeur ont déjà été saisies dans le VIS (pour autant qu'elles ne remontent pas à plus de 59 mois) ou si, conformément au Code des visas, l'intéressé est exempté de l'obligation de faire enregistrer ses empreintes digitales. La demande en ligne n'est pas proposée dans les pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

3 Buts du séjour³

3.1 Évolutions des dix buts de séjour possibles, années 2018 et 2017

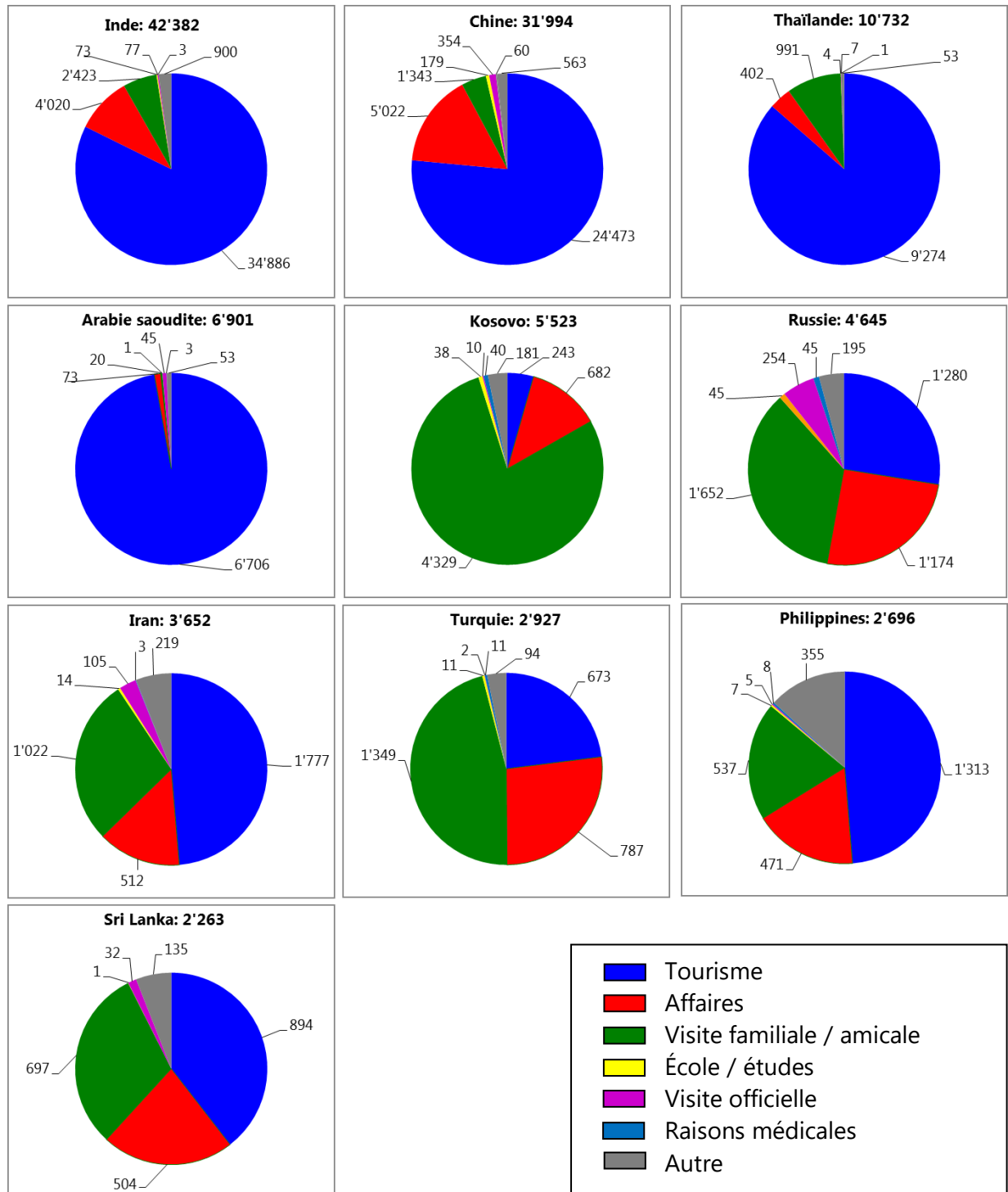


3.2 Proportion des différents buts de séjour possibles : évolution pour 2018



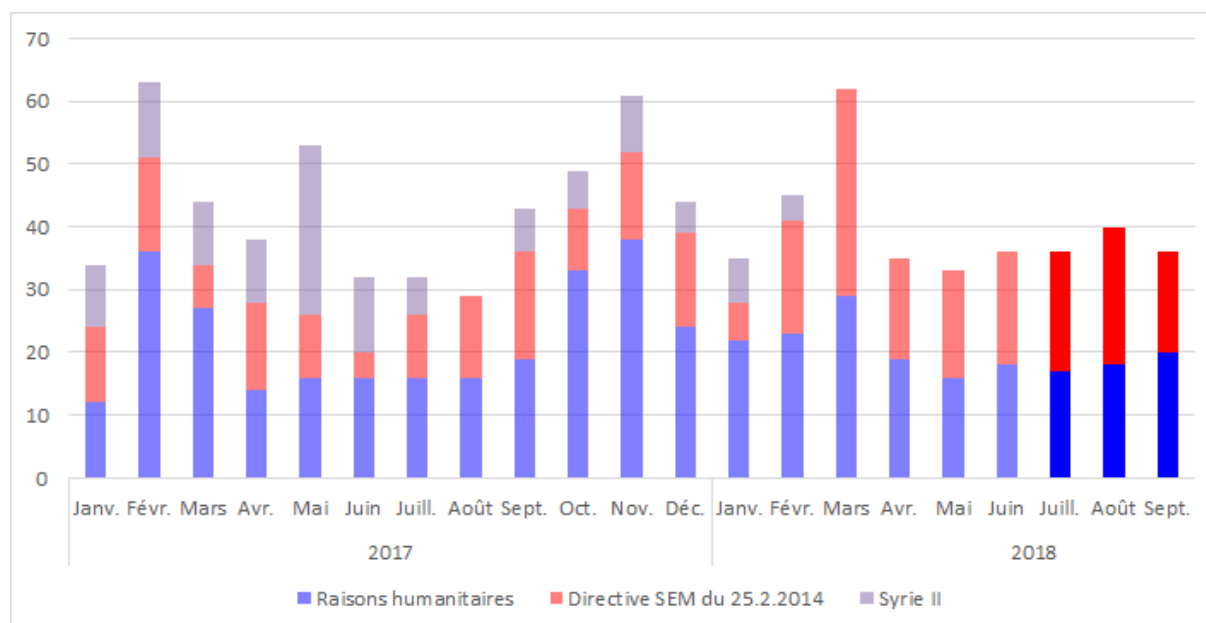
³ Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au troisième trimestre 2018, ventilés par but de séjour



4 Visas humanitaires

4.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2017 et 2018



Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension⁴).
Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Les visas délivrés conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires. Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire auprès de la représentation suisse compétente.
Ces visas apparaissent par la suite dans la catégorie *Directive SEM du 25.2.2014*.
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire. Le 8 février 2018, les quatre derniers visas humanitaires liés à cette décision du Conseil fédéral ont été délivrés par la représentation suisse à Beyrouth (Liban). Au cours des trois dernières années, 501 personnes sont ainsi arrivées en Suisse grâce à cette décision.
Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	3ème trimestre Total
2018	35	45	62	35	33	36	36	40	36				112
2017	34	63	44	38	53	32	32	29	43	49	61	44	104

⁴ Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

4.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2018, par catégorie

Catégorie	Visas hum. délivrés
Raisons humanitaires	55
Directive SEM du 25.2.2014	57
Syrie II	0

4.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales représentations

Nr.	Représentation	Visas hum. délivrés
1	Beyrouth, Liban	36
2	Pristina, Kosovo	26
3	Istanbul, Turquie	16
4	Khartoum, Soudan	8
5	Zurich, Suisse	6

4.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales nationalités

Nr.	Nation	Visas hum. délivrés
1	Syrie	46
2	Kosovo	24
3	Érythrée	6
4	Égypte	5
5	Soudan	4
5	Turquie	4

Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question :

[adresse email: visa@sem.admin.ch](mailto:visa@sem.admin.ch)

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern



[Site internet Monitoring des visas](#)